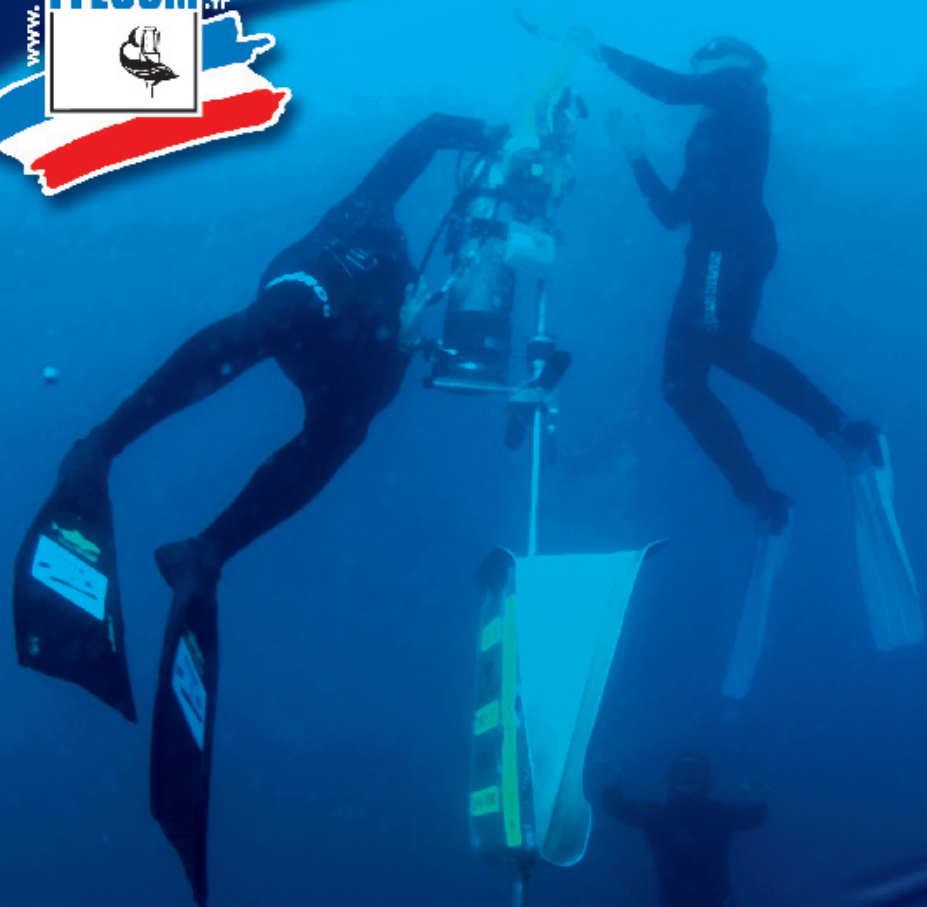




Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins



Livret pédagogique

Moniteur-Entraîneur fédéral 2nd degré apnée

Fédération française d'études et de sports sous-marins

*Fondée en 1948, fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports,
membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.*

French underwater federation

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - France
Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr

N° Indigo 0 820 000 457



École Française de Plongée

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'une licence FFESSM. en cours de validité.
- Être titulaire du Monitorat-Entraîneur- Fédéral 1^{er} d'apnée depuis au minimum 1 an.
- Être titulaire de la carte mer ou du permis mer.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée de moins d'un an, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport (capacité ou DU.), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.
- Avoir suivi dans l'ordre chronologique les étapes du cursus de formation détaillé ci-dessous en moins de 3 ans et pouvoir le justifier sur son carnet pédagogique.

Prérogatives :

	Profondeur maxi en encadrement	Il valide	Peut participer au jury, tuteur, ou Président de jury	Valide les compétences RIFAA
MEF2 Apnée	Sans limite	N1, N2, N3 et N4 apnée	Initiateur apnée MEF1 apnée	1, 2 et 3 4, 5, 6 et 7 si titulaire de l'AFCSAM (ou équivalent)
	<ul style="list-style-type: none"> • Il peut assurer les fonctions de directeur de plongée libre en milieu artificiel ou naturel. • Il est également guide de randonnée subaquatique. 			

Notes :

Organisation générale de la formation :

Formation initiale - 2 jours

Consécutifs ou fractionnés en 4 demi-journées sur 2 mois maximum

Organisé par une commission régionale d'apnée ou par la CNA.
Cadre réglementaire - Pédagogie générale - Pédagogie spécifique.

Direction et validation par un Instructeur National d'Apnée ou un Instructeur National d'Apnée stagiaire
sous la responsabilité d'un INA référant.



Délivrance d'un carnet pédagogique (validité de la formation initiale : 3 ans).



Stage d'encadrement en situation

Milieu artificiel et milieu naturel.

Participation du stagiaire à une formation Initiateur-entraîneur ou MEF1 Apnée, être jury à un examen C1 ou C3.

Suivre une formation de juge compétition apnée et participer à une compétition en tant que juge stagiaire ou compétiteur ou organisateur.

Validation par un INA ou stagiaire des capacités techniques à 30 m du candidat MEF2 dans toutes les disciplines de l'apnée verticale.

Validation des séances par un instructeur apnée national ou stagiaire sous la responsabilité d'un INA référant sur le livret pédagogique.



Stage final (en milieu naturel) - 3 jours minimum

Organisé par une commission régionale d'apnée ou par la CNA.



Examen - 1 à 3 jours - Organisé par la CNA.

La formation initiale est de 2 jours consécutifs, ou fractionnés en quatre demi-journées sur 2 mois maximum. Au terme de la formation l'Instructeur National d'Apnée ou un Instructeur National d'Apnée stagiaire sous la responsabilité d'un INA référent, responsable de la formation, valide la formation initiale.

FORMATION INITIALE MEF1

Connaissances, savoirs-faire et savoirs être abordés		Date 1 / /	Date 2 / /	Date 3 / /	Date 4 / /
Cadre réglementaire	La CMAS				
	La FFESSM Règlements fédéraux				
	Le club associatif Textes organisant la vie associative en France				
	Assurances				
	Notion de responsabilité				
Pédagogie générale	Etre capable de construire un acte pédagogique				
	Etre capable de choisir des outils, moyens pédagogiques				
	Comprendre la notion de pédagogie au 2 nd degré et savoir l'appréhender				
	Être capable d'animer un groupe				
Pédagogie spécifique	Etre capable d'évaluer				
	Etre capable de construire une séance, un thème, une séquence				
	Etre capable d'élaborer une progression				
	Etre capable d'enseigner à tout public				
	Être capable de certifier les apnéistes du niveau 1 à 4 et d'évaluer un initiateur-Entraîneur ou un MEF1 Apnée.				
	Être capable de certifier les apnéistes du niveau 1 à 4 et d'évaluer un initiateur-Entraîneur ou un MEF1 Apnée.				
Validation de l'INA ou INA stagiaire responsable de la formation :					
date et signature					

FORMATION INITIALE MEF1

Le tuteur de stage en situation est un Instructeur Apnée.

TUTEUR DU STAGE D'ENCADREMENT EN SITUATION

Nom : _____ Prénom : _____

Club : _____ N° du club : _____

N° Licence : _____

GSM : _____ Téléphone : _____

Mail : _____ @ _____

Adresse : _____

TUTEUR DU STAGE D'ENCADREMENT EN SITUATION

L'évaluation par **le tuteur** de stage instructeur apnée se fait en contrôle continu, et les séances sont validées sur le livret pédagogique. En fin de stage en situation, **le tuteur** donne un avis favorable ou bien défavorable porté sur le livret pédagogique. Seul l'avis favorable permet de se présenter à l'examen. **Le tuteur**, ajoute les observations, date et signe.

STAGE D'ENCADREMENT EN SITUATION

THEME N°1

Participation du stagiaire à une formation Initiateur-entraîneur ou MEF1 Apnée, être jury à un examen C1 ou C2

Observations :

Date : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Validation du tuteur :

THEME N°2

Suivre une formation de juge compétition apnée et participer à une compétition en tant que juge stagiaire ou compétiteur ou organisateur

Observations :

Date : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Validation du tuteur :

THEME N°3

Validation par un INA ou stagiaire des capacités techniques à 30 m du candidat MEF2 dans toutes les disciplines de l'apnée verticale

Descente Poids constant		Descente Poids variable		Descente Immersion libre	
Validé	Non validé	Validé	Non validé	Validé	Non validé

Observations :

Date : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Validation du tuteur :

STAGE D'ENCADREMENT EN SITUATION

En fin de stage en situation, **le tuteur** donne un avis favorable ou bien défavorable. Seul l'avis favorable permet de se présenter à l'examen.

AVIS DU TUTEUR DU STAGE EN SITUATION

Je soussigné : _____

tuteur du stagiaire : _____

donne un avis :

 Favorable Défavorable

Possibilité de prolongation du stage en situation.

à la présentation à l'examen de Moniteur-entraîneur Fédéral 2nd degré Apnée.

A : _____ Le : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Signature :

AVIS DU TUTEUR DU STAGE EN SITUATION

L'ensemble de l'examen (3 groupes d'épreuves) devra se dérouler de façon continue dans un délai maximum de 3 jours, exception faite de conditions météo très défavorables et jugées telles par le jury.

- L'examen est constitué de trois groupes d'épreuves :
 - 1^{er} groupe : Epreuves pratiques.
 - 2^{ème} groupe : Epreuves pédagogiques.
 - 3^{ème} groupe : Epreuves théoriques.
 Chaque épreuve est notée sur 20, affectée d'un coefficient
 - Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire. Cas du sauvetage : chaque partie (prise au fond /10 et tractage, hissage /10) sont éliminatoires si inférieure à 5.
- Le total des points pour les épreuves pédagogiques et théoriques doit être au minimum de 180.

Un guide d'évaluation est disponible dans le manuel de formation du MEF2.

EXAMEN MEF2 – PREMIER GROUPE – EPREUVES PRATIQUES

1 - Démonstration d'un sauvetage à 15 mètres (Coefficient 3)

Le candidat doit remonter un camarade allongé sur un fond de 15 mètres entamer les techniques de réanimation sitôt arrivé en surface, tracter le syncopé, jusqu'au bateau à 30 m, le hisser sur ce bateau de type pneumatique, effectuer une réanimation cardiaque et respiratoire sur un mannequin spécialisé, durant quelques minutes.

2 - Démonstration d'une descente à 30 mètres en poids constant (Coefficient 2)

Lors de cette épreuve, le candidat doit démontrer son aisance et son niveau technique lors d'une descente en poids constant le long d'un bout vertical : L'atelier d'apnée doit comprendre une zone d'échauffement et une zone de performance. Les candidats passent à tour de rôle dans la zone de performance à la demande du jury. Une fois dans la zone de performance, le candidat dispose de 2 minutes pour commencer sa descente. Passé ce délai, une pénalité de 1 point toutes les 2 secondes est appliquée.

Un candidat ne pouvant effectuer la descente à cause d'un problème de compensation a le droit à un unique autre essai.

EXAMEN MEF2 – SECOND GROUPE - EPREUVES PÉDAGOGIQUES

3 - Pédagogie pratique au second degré (Coefficient 4)

Cette épreuve consiste dans la démonstration faite à un stagiaire MEF1 Apnée, de la manière dont doit être conduite une séance pratique avec un ou plusieurs élèves du débutant au niveau 4.

Le thème de la séance est l'apprentissage ou le perfectionnement d'un exercice ou d'un groupe d'exercices dans le cadre des formations du débutant au niveau 4.

Suivant le sujet de l'épreuve le jury décidera si la démonstration se déroulera dans l'eau ou en oral au sec.

4 - Pédagogie théorique au second degré (Coefficient 4)

Cette épreuve consiste dans la démonstration faite à un stagiaire MEF1 Apnée, de la manière dont doit être conduite une séance théorique.

Les thèmes pouvant être abordés sont les suivants :

- Les principales lois physiques régissant la plongée libre
- L'anatomie et la physiologie
- Les accidents de la plongée libre
- L'organisation de la sécurité en apnée
- L'entraînement
- Le matériel
- La protection de l'environnement, biologie.

Le candidat doit pouvoir traiter ces sujets en les adaptant du niveau 1 au niveau 4 d'apnée.

Notes :

EXAMEN MEF2 – TROISIEME GROUPE - EPREUVES THÉORIQUES

5 – Le cadre réglementaire (Coefficient 2)

Epreuve portant sur les conditions de pratique arrêtées par la FFESSM sur la plongée libre, les droits et obligations du MEF2 Apnée. Le fonctionnement des clubs, de la commission apnée, de la fédération et de la CMAS.

La connaissance des institutions partenaires : DRJS, DDJS, les collectivités territoriales CG et CR, les mouvements Sportifs CDOS et CROS, les partenaires locaux Communes et Communautés de Communes.

6 – Anatomie, physiologie et entraînement (Coefficient 1)

Epreuve d'anatomie et de physiologie appliquée à l'apnée. Test de connaissance sur les principes d'entraînement généraux et spécifiques à l'apnée de loisir et de compétition.

7 - Les accidents de la plongée libre et leur prévention (Coefficient 3)

Epreuve portant sur tous les accidents et incidents de l'apnée (taravana, barotraumatismes, noyade, etc.).

Les connaissances demandées au candidat sur les accidents sont : les mécanismes, les symptômes, la conduite à tenir et les moyens qu'il devra mettre en œuvre afin de les prévenir.

8 - Le matériel spécifique et l'organisation de la sécurité en apnée (Coefficient 2)

Epreuve portant sur le matériel spécifique à la plongée libre (ex : les gueuses) et l'organisation de la sécurité dans toutes les disciplines de l'apnée sans limitation de profondeur.

9 – Les cartes marines, la météo, la protection de l'environnement, la biologie, la navigation et le matelotage (Coefficient 1)

Savoir utiliser une carte marine afin de choisir un site de plongée, savoir exécuter les nœuds marins usuels, connaître les règles élémentaires de sécurité et de navigation en mer.

Connaître les moyens et les enjeux d'une protection efficace de l'environnement.

Savoir enseigner la reconnaissance des principales espèces, ainsi que le mode de vie de celles-ci.

 **N° Indigo 0 820 000 457**

0,15€ ttc/mn

Retrouvez l'actualité de la plongée
et de la Commission Apnée de la FFESSM
dans la revue **SUBAQUA** et sur **www.ffessm.fr**